

L'abbaye de Droiteval et le Pont Total



Visorando



Randonnée n°44900217

Une randonnée proposée par Christophe Mathis

Belle boucle principalement en forêt balisée n°39 Orange avec un départ alternatif à l'éco-camping la Clairière du Verbamont (départ difficile au Pont Total). Vous traverserez une forêt labellisée d'exception (15 forêts en France ont ce label).

Durée :	2h30	Difficulté :	Difficile
Distance :	23,63 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	259 m	Activité :	VTT
Dénivelé négatif :	253 m	Commune :	Claudon (88410)
Point haut :	418 m		
Point bas :	269 m		



La Clairière
du Verbamont

Description

Départ du parking de l'éco-camping le Verbamont, vous pouvez aussi utiliser les parking de 3 places situés en contrehaut ou en contrebas du camping sur la route forestière.

(D/A) Descendez à gauche vers le Nord, avec la maison forestière à gauche, en direction de l'arboretum de la Hutte. Au parking, en face de l'arboretum, prenez le sentier en cailloux à droite et montez jusqu'à un carrefour à la quasi fin de la lisière de forêt vers la Frison.

(1) Tournez à gauche, passez entre les bâtiments agricoles, puis prenez la route goudronnée à droite. Au carrefour, allez à gauche jusqu'au prochain embranchement de routes.

(2) Aiguillez à droite et rejoignez un carrefour à quatre branches (Thomas/Henricel/la Sybille). Partez à gauche vers Thomas. Faites deux virages et arrivez au départ du chemin de la Tranchée des Trois Coteaux (panneau "Sauf ayants droit") à droite.

(3) Prenez ce chemin de terre et descendez pour rejoindre une piste transversale (Tranchée des Étangs de Thomas).

(4) Tournez à gauche et à la fin du chemin en cailloux, poursuivez tout droit sur le sentier en terre. Longez le ruisseau en contrebas, jusqu'à le traverser. Rejoignez un chemin en cailloux et tournez à droite. Poursuivez jusqu'à rejoindre à son terminus le carrefour Chemin de la Fontaine Lagorce/Tranchée Grande Catherine/La Sybille.

(5) Restez à gauche et poursuivez tout droit en laissant deux pistes à gauche. Traversez la départementale puis rejoignez le n° 11 au hameau de la Grande Catherine

(6) Juste après, tournez à gauche en direction de Martinville. Entrez dans la forêt et poursuivez jusqu'à l'intersection de la Tranchée de la Grande Voivre/Martinville.

(7) Tournez à droite, puis à la fin de la tranchée, virez à droite sur la route goudronnée. Continuez jusqu'à un départ de chemin à gauche à la sortie de la forêt.

(8) Empruntez-le, direction le Brise Ecuelle (panneau interdit aux plus de 6 tonnes). Passez devant une fontaine, poursuivez le chemin en traversant

Points de passages

- D/A Parking - Clairière du Verbamont**
N 48.043861° / E 6.07965° - alt. 347 m - km 0
- 1 Lisière de forêt vers la Frison**
N 48.037167° / E 6.089345° - alt. 380 m - km 1.57
- 2 Carrefour de Planchotte/la Frison**
N 48.024336° / E 6.09558° - alt. 418 m - km 3.42
- 3 Sentier/Tranchée des Trois Coteaux**
N 48.023465° / E 6.080264° - alt. 401 m - km 4.89
- 4 Tranchée des Étangs de Thomas**
N 48.021047° / E 6.070453° - alt. 374 m - km 5.75
- 5 Chemin de la fontaine Lagorce**
N 48.021937° / E 6.0569° - alt. 365 m - km 8.04
- 6 Grande Catherine - Mesnil (ruisseau) - Affluent de La Morte-Eau**
N 48.019462° / E 6.033158° - alt. 321 m - km 9.86
- 7 Tranchée de la grande Voivre/Martinville**
N 48.010463° / E 6.025937° - alt. 330 m - km 11.01
- 8 Chemin à gauche à la sortie de la forêt**
N 48.016711° / E 6.023134° - alt. 326 m - km 12.45
- 9 Carrefour D54/Brise Ecuelle.**
N 48.029651° / E 6.010606° - alt. 314 m - km 14.59
- 10 Fontaine de l'Épenoux**
N 48.033783° / E 6.006989° - alt. 291 m - km 15.18
- 11 Couchaumont. - Saône (rivière) - Affluent du Rhône**
N 48.038861° / E 6.016261° - alt. 288 m - km 16.41
- 12 Tranchée de la Cabiole au Petit Pont Total**

le petit hameau et rejoignez le carrefour D54/Brise Écuelle en restant sur la droite.

(9) Prenez à gauche puis immédiatement à droite vers Lepenoux. Au centre du hameau, tournez à gauche et continuer jusqu'à la fontaine de l'Épenoux.

(10) Tournez à droite et poursuivez sur le sentier jusqu'à rejoindre la route. Engagez-vous à droite et au croisement suivant, encore à droite. Faites quelques mètres et après un ancien pont à gauche, tournez immédiatement gauche. Longez la haie à main gauche et descendez jusqu'à une patte d'oie avec un terre plein central.

(11) Prenez à gauche, puis juste avant les pillés de l'ancien pont ferroviaire, grimpez à droite sur le sentier en terre. Continuer tout droit sur l'ancienne voie ferroviaire, traversez le Pont Tatal puis le petit pont Tatal en montant par le sentier adjacent et rejoignez la Tranchée de la Cabiole en prenant le sentier montant à droite au Petit Pont Tatal.

(12) Prenez à droite et poursuivez jusqu'au terminus de la piste, au carrefour de la route de Droiteval/Attigny.

(13) Partez à droite et descendez vers Droiteval. Après l'abbaye, prenez la route à gauche en direction de Senennes. Passez devant la Fontaine de Droiteval et poursuivez jusqu'au hameau de Senennes situé au niveau du prochain pont.

(14) Tournez à droite en direction de l'étang en contrehaut, puis bifurquez à gauche deux fois et continuez sur la Tranchée des Deux Maisons jusqu'à Route Forestière du Verbamont. Prenez à gauche et rejoignez le parking à la Clairière du Verbamont (D/A).

Informations pratiques

Les nombreuses fontaines sur le parcours.

L'éco-camping la clairière du verbamont pour un séjour en camping ou en cabane insolite, label Accueil Vélo, table d'hôte traditionnelle ou végétarienne chaque soir, soirée pizza et musique live [voir la page facebook du camping](#) pour les dates.

A proximité

- (12) Le Pont Tatal.
- L'abbaye de Droiteval.
- Le sentier d'interprétation des 4 mares.
- Les hameaux de Claudon.
- Peu après le (D/A) : l'arboretum de la Hutte.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-l-abbaye-de-droiteval-et-le-pont-tatal/>

En savoir plus :

Email : leverbamont@gmail.com - Site internet : <https://www.camping-vosges-nature.com>

- Pont Tatal

N 48.047923° / E 6.024706° - alt. 291 m - km 17.62

13 Route de Droiteval/Attigny - Abbaye Notre-Dame (Droiteval)

N 48.047883° / E 6.036891° - alt. 323 m - km 18.57

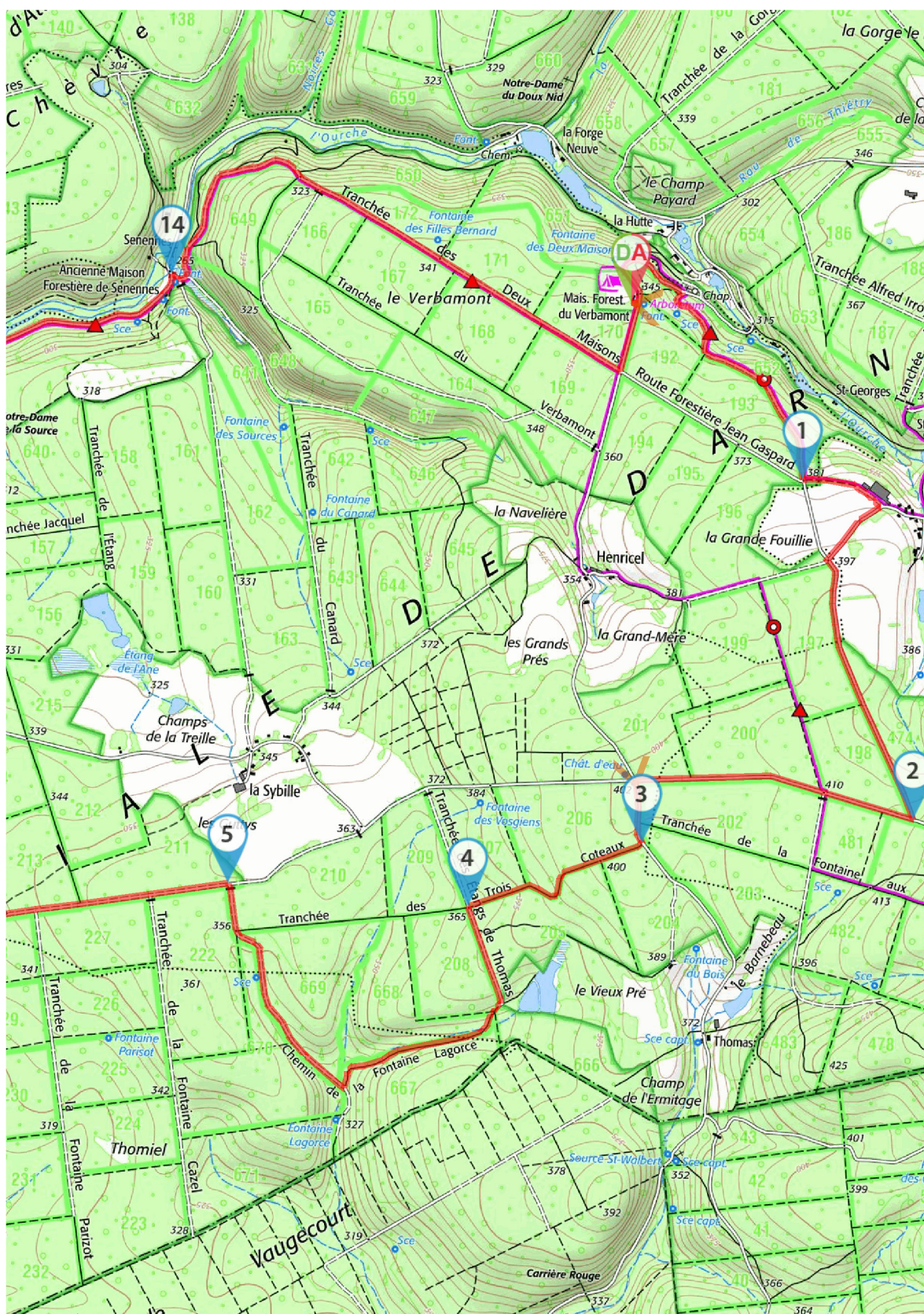
14 Hameau de Senennes. - Ourche (rivière) - Affluent de la Saône

N 48.044934° / E 6.053747° - alt. 272 m - km 20.81

D/A Parking - Clairière du Verbamont

N 48.043857° / E 6.079649° - alt. 347 m - km 23.63

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

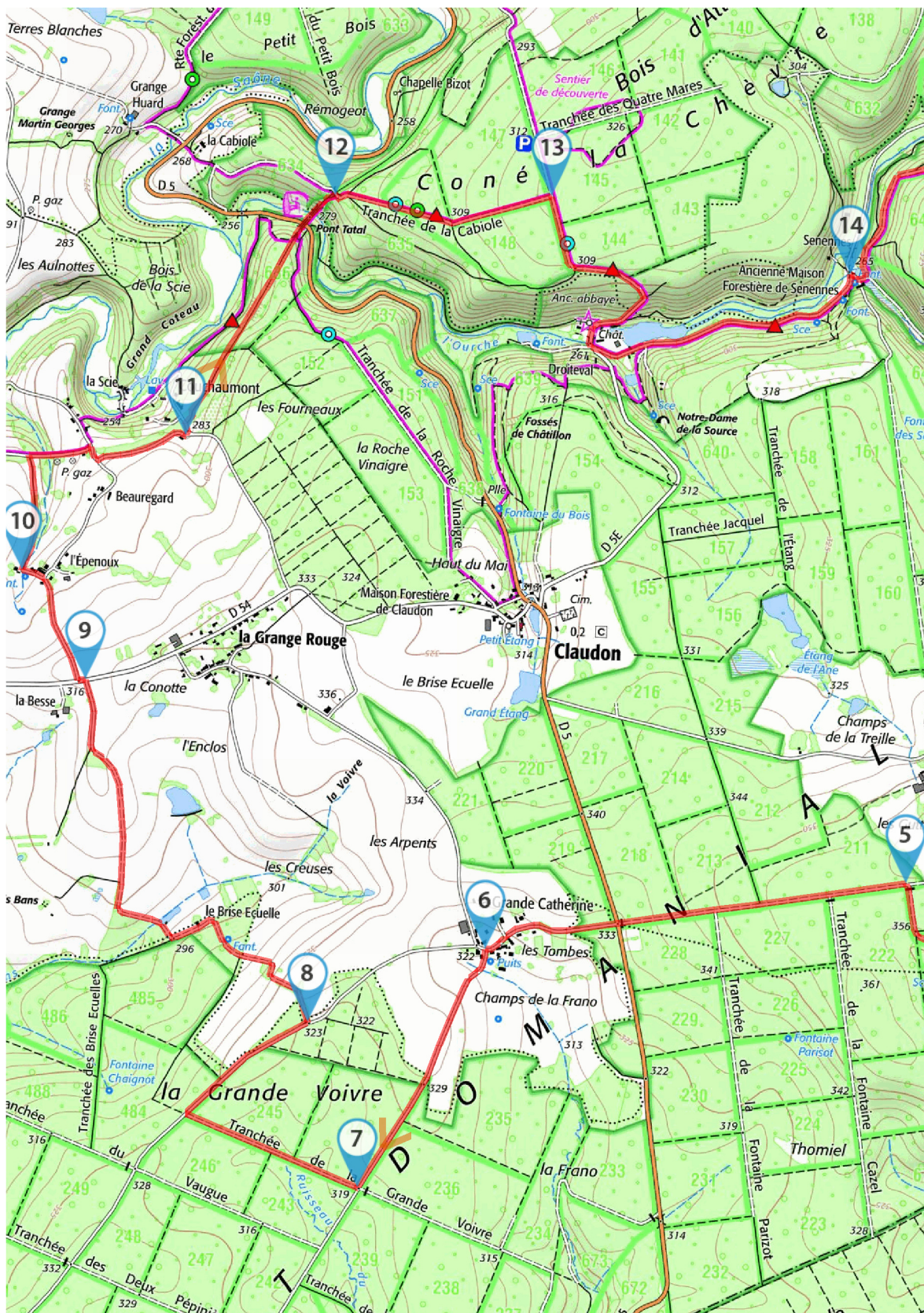


↑ N 1km

©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

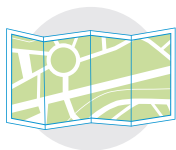
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



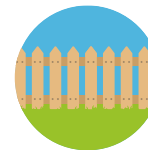
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



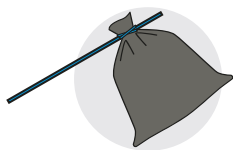
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



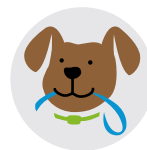
RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.